



Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants	29
Bulletins blancs	5
Bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	24
Majorité absolue	13
Nombre de voix obtenus par M. MATHIS Marc	24

M. MATHIS Marc ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire délégué de la commune de Aigueblanche et a été installé immédiatement.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

**CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.**

Le Maire,



André POINTET